

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

ARTICLE 1 - Désignation du Vendeur

Le Vendeur est Madame Sarah WASSER, Entrepreneure individuelle

Ayant pour nom commercial ROAD TO AFRICA.

6 rue des Jardins – 67720 HOERDT

RCS STRASBOURG 909 029 118

Mail : sarah@roadtoafrica.fr

Site internet : www.roadtoafrica.fr

ROAD TO AFRICA est une marque déposée auprès de l'INPI.

ARTICLE 2 - Champ d'application des Conditions générales de vente

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à toute prestation d'organisation et de conseils sur mesure d'itinéraires de voyages ('les Services') proposés par ROAD TO AFRICA ('le Vendeur') aux consommateurs et Clients non professionnels ('Les Clients ou le Client') (Vendeur et Client étant également désignés comme « les Parties » ou « une Partie ») sur son site Internet www.roadtoafrica.fr.

Elles précisent, notamment, les conditions d'utilisation du site du Vendeur, de passation des commandes, de paiement et de fourniture des Services commandés par les Clients.

Les caractéristiques principales des Services, regroupant l'ensemble des informations substantielles requises par la réglementation applicable, sont présentées sur le site internet www.roadtoafrica.fr.

Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un Service est de la seule responsabilité du Client.

Les Conditions Générales de Vente sont systématiquement communiquées à tout Client préalablement à la conclusion du contrat de fourniture des Services et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire. Elles sont accessibles à tout moment sur le site Internet www.roadtoafrica.fr.

Ces conditions s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables pour d'autres circuits de commercialisation des Services.

Elles sont susceptibles d'être complétées par des conditions particulières, avant toute transaction avec le Client.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées avant la mise en œuvre de la procédure de commande ainsi que de toutes les informations listées à l'article L. 221-5 du Code de la consommation.

Ces Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur au jour de la conclusion du contrat.

Le Client reconnaît avoir la capacité requise pour contracter et acquérir les Services proposés sur le site internet www.roadtoafrica.fr .

ARTICLE 3 - Commandes

Le Client peut solliciter ROAD TO AFRICA via le site internet www.roadtoafrica.fr en remplissant le formulaire de Contact ou directement par e-mail ou téléphone. Une première prise de contact (mail ou téléphone) est alors organisée dans un délai de 48 heures ouvrées pour définir ou valider les besoins et attentes du Client.

Le Vendeur établit alors un devis, valable pendant une durée de 7 jours, et le transmet au Client accompagné des CGV.

Le Client a la possibilité de vérifier le détail de sa commande, son prix total et d'apporter des précisions ou de corriger d'éventuelles erreurs avant de confirmer son acceptation (article 1127-2 du Code Civil).

Sans retour du Client à l'expiration du délai de validité, le devis sera réputé nul et non avenu et le Vendeur sera libéré de ses obligations.

Si le Client approuve le devis, il doit, avant la fin du délai de validité, le retourner signé accompagné des Conditions Générales de Vente, également signées. La commande ne sera toutefois considérée comme valide qu'après paiement intégral du prix.

La vente de Services ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la commande par le Vendeur, par courrier électronique et après encaissement par celui-ci du prix.

Le Vendeur se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

Une fois confirmée et acceptée par le Vendeur, dans les conditions ci-dessus décrites, la commande ne peut être annulée, hors l'exercice du droit de rétractation ou cas de force majeure.

ARTICLE 4 - Tarifs

Les Services proposés par le Vendeur sont fournis aux tarifs en vigueur, tels que sur le site internet www.roadtoafrica.fr, lors de l'enregistrement de la commande par le Vendeur. Les prix sont exprimés en Euros TTC.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiqué sur le site internet www.roadtoafrica.fr , le Vendeur se réservant le droit, hors cette période de validité, de modifier les prix à tout moment.

Une facture est établie par le Vendeur et remise au Client lors de la fourniture des Services commandés.

ARTICLE 5 - Conditions de paiement

Le prix est payable comptant, par le Client, selon les modalités précisées à l'article «Commandes» ci-dessus, par voie de paiement sécurisé selon les modalités suivantes :

- par chèque bancaire,
- par virement bancaire.

En cas de paiement par chèque bancaire, celui-ci doit être émis par une banque domiciliée en France métropolitaine ou à Monaco.

La mise à l'encaissement du chèque est réalisée à réception.

Le Vendeur ne sera pas tenu de procéder à la fourniture des Services commandés par le Client si le prix ne lui a pas été préalablement réglé en totalité dans les conditions ci-dessus indiquées.

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le Vendeur.

ARTICLE 6 - Fourniture des Services

Les Services commandés par le Client comprennent les prestations suivantes :

- pour la prestation « carnet de voyage » :
étude des besoins du client
recherches personnalisées effectuées à la demande du Client,
rédaction et envoi d'un carnet de voyage numérique

- pour la prestation « conseils aux voyageurs » :
échange téléphonique ou par visioconférence avec le client sur son projet de voyage sur un temps limité

Le Vendeur ne peut en aucun cas agir en tant qu'agence de voyage et procéder aux réservations des prestations qu'il aura proposées.

Pour la prestation « carnet de voyage », le Vendeur transmet par email sous format PDF, un carnet de voyage contenant les détails du séjour souhaité, ainsi que l'ensemble des informations utiles pour la réservation des hébergements, et des prestations et activités sélectionnées.

Pour la prestation « conseils aux voyageurs », le Client a la possibilité, au moment de sa commande, d'opter en sus pour la fourniture par le Vendeur d'un document sous format PDF récapitulant l'échange.

Il est conseillé au Client de procéder aux réservations dans les plus brefs délais suivant la fourniture du carnet de voyage car les tarifs peuvent évoluer. Le Vendeur ne pourra en aucun cas être tenu responsable des modifications de tarifs appliquées par les prestataires sélectionnés dans le carnet de voyage, ce que le Client reconnaît expressément.

Le carnet de voyage commandé sera fourni dans un délai raisonnable, préalablement communiqué au Client, qui pourra varier selon la durée du séjour et sa complexité.

Il sera transmis dans les conditions prévues aux présentes Conditions Générales de Vente, à l'adresse mail indiquée par le Client lors de sa commande.

Le Vendeur s'engage à faire ses meilleurs efforts pour fournir les Services commandés par le Client, dans le cadre d'une obligation de moyens et dans les délais ci-dessus précisés.

ARTICLE 7 - Droit de rétractation

Le Client dispose, conformément à la loi d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation auprès du Vendeur et annuler sa commande, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité, à fin de remboursement, sauf si l'exécution des prestations a commencé avant la fin du délai de rétractation, avec l'accord exprès du Client et reconnaissance par celui-ci de la perte de son droit à rétractation.

Le droit de rétractation peut être exercé, à l'aide du formulaire de rétractation en annexe aux présentes Conditions Générales de Vente et également disponible sur le site internet www.roadtoafrica.fr, qui devra être transmis par lettre recommandée avec accusé réception à l'adresse ROAD TO AFRICA 6 rue des Jardins 67720 HOERDT ou par mail sarah@roadtoafrica.fr, en mentionnant la commande concernée par cette rétractation.

En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, seul le prix des Services commandés est remboursé.

Le remboursement des sommes effectivement réglées par le Client sera effectué dans un délai de 14 jours à compter de la réception, par le Vendeur, de la notification de la rétractation du Client.

L'article L 221-25 du Code de la Consommation dispose néanmoins que le Client consommateur souhaitant que l'exécution d'une prestation de services commence avant la fin du délai de rétractation, peut renoncer à cette faculté.

Dans ce cas, le Client devra en faire mention expresse sur le devis transmis au Vendeur.

ARTICLE 8 - Responsabilité du Vendeur

Les Services proposés à la vente par le Vendeur sont conformes à la réglementation en vigueur en France et sont compatibles avec des usages non professionnels.

Le Vendeur s'engage à fournir les services commandés par le Client et stipulés dans le devis, état précisé qu'il pèse sur lui une obligation de moyens, à l'exclusion de toute obligation de résultat, ce que le client reconnaît expressément.

Le Vendeur ne pourra en aucun cas être tenu responsable des difficultés pouvant intervenir lors de la conclusion ou de l'exécution des contrats entre le Client et les compagnies de transport, les différents moyens d'hébergement, les voyagistes ou encore entre tout autre personne intervenant dans le voyage proposé, ni être partie à quelque litige que ce soit entre le Client et un prestataire tiers.

Le Vendeur ne peut pas être tenu responsable du mauvais déroulement d'un séjour, d'une annulation, d'une mauvaise expérience de voyage, de problèmes climatiques, pandémiques, politiques ou encore économiques.

La réservation et le choix du voyage ne relèvent que de la responsabilité du Client. Le Vendeur ne peut être tenu responsable des informations erronées fournies en amont par le Client.

Chaque demande est traitée selon les informations transmises par le Client au moment de l'établissement du devis. Un changement de destinations, de dates, ou autres éléments provoquant une nouvelle recherche complète d'un voyage ne pourra être traitée, ou devra faire l'objet d'un nouveau devis. Le Vendeur ne pourra pas être tenu responsable pour tout manquement à la réglementation d'un pays (oubli d'une pièce d'identité ou utilisation d'une pièce d'identité qui n'est plus en cours de validité).

Il est conseillé au Client de souscrire une assurance voyage (annulation et/ou multirisques).

Il convient de rappeler que le service proposé par le Vendeur est un service de conseil et d'aide à l'organisation de voyage sur-mesure.

ARTICLE 9 - Protection des données personnelles

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018, il est rappelé que les données nominatives demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures, notamment.

Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires du Vendeur chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes.

Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire du site internet www.roadtoafrica.fr répond aux exigences légales en matière de protection des données personnelles, le système d'information utilisé assurant une protection optimale de ces données et notamment le RGPD, ainsi que

toute autre disposition législative ou réglementaire en vigueur, le système d'information utilisé assurant une protection optimale de ces données.

Ces données sont conservées pendant la durée de conservation légale relative à la finalité du traitement et au plus pendant 5 ans.

Les modalités de collecte et de traitement des données à caractère personnel ainsi que les droits dont disposent les Clients sur celles-ci peuvent être consultés dans la rubrique «Politique de confidentialité du Vendeur ».

Le Client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification, d'opposition de portabilité et de limitation du traitement s'agissant des informations le concernant.

Ce droit peut être exercé dans les conditions et selon les modalités définies sur le site internet www.roadtoafrica.fr

ARTICLE 10 - Propriété intellectuelle

Le contenu du site internet www.roadtoafrica.fr ainsi que le carnet de voyage ou tout autre document créé spécifiquement pour chaque Client sont la propriété du Vendeur et de ses partenaires et sont protégés par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction totale ou partielle de ces contenus est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

Le Client s'engage à ne faire aucun usage de ces contenus susceptible de porter atteinte à leur propriété intellectuelle.

ARTICLE 11 - Force majeure

Les Parties ne pourront être tenues pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de leurs obligations, telles que décrites dans les présentes découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil ou d'aléas sanitaires ou climatiques exceptionnels indépendants de la volonté des Parties.

Sont considérés comme des événements de force majeure, sans que cette liste ne soit limitative : les décisions gouvernementales, l'incendie, la guerre, l'embargo, l'insurrection, la grève, les hostilités, les actes de terrorisme, le sabotage, l'inondation, l'explosion, les épidémies, la restriction de quarantaine, la fermeture d'usine et les conflits sociaux du travail.

La Partie constatant l'événement devra sans délai informer l'autre Partie de son impossibilité à exécuter sa prestation et s'en justifier auprès de celle-ci. La suspension des obligations ne pourra en aucun cas être une cause de responsabilité pour non-exécution de l'obligation en cause, ni induire le versement de dommages et intérêts ou pénalités de retard.

ARTICLE 12 - Droit applicable - Langue

Les présentes Conditions générales de vente et les opérations qui en découlent sont régies par le droit français.

Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 13 - Litiges

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre le Vendeur et le Client seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation (C. consom. art. L 612-1) ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes, ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

Si le litige doit être porté devant les tribunaux, il est rappelé qu'en application de l'article L 141-5 du Code de la consommation : *le consommateur peut saisir à son choix, outre l'une des juridictions territorialement compétentes en vertu du code de la procédure civile, la juridiction du lieu où il demeurait au moment de la conclusion du contrat ou de la survenance du fait dommageable* .

Il est également rappelé que, conformément à l'article 14 du Règlement (UE) n°524/2013, la Commission Européenne a mis en place une plateforme de Règlement en Ligne des Litiges, facilitant le règlement indépendant par voie extrajudiciaire des litiges en ligne entre consommateurs et professionnels de l'Union européenne.

ARTICLE 14 - Information précontractuelle - Acceptation du Client

Le Client reconnaît avoir été informé, préalablement à la passation de sa commande et à la conclusion de la vente, d'une manière lisible et compréhensible, au moyen de la mise à disposition des présentes Conditions Générales de Vente et conformément aux dispositions de l'article L 221-5 du Code de la consommation :

- sur les caractéristiques essentielles des Services, compte tenu du support de communication utilisé et du Service concerné ; -
- sur le prix des Services et des frais annexes ou, en l'absence de paiement d'un prix, sur tout avantage procuré au lieu ou en complément de celui-ci et sur la nature de cet avantage ;
- sur les modalités de paiement, de fourniture et d'exécution du contrat
- en l'absence d'exécution immédiate du contrat, sur la date ou le délai auquel le Vendeur s'engage à fournir les Services commandés ;
- sur l'identité du Vendeur, ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, ainsi que sur ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte,
- sur les garanties légales et contractuelles et leurs modalités de mise en oeuvre ;
- sur la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;
- sur le droit de rétractation (existence, conditions, délai, modalités d'exercice de ce droit et formulaire type de rétractation), les modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes et, le cas échéant, sur les coûts de l'utilisation de la technique de communication à distance, l'existence de codes de bonne conduite et les cautions et garanties financières
- sur les moyens de paiement acceptés.

Le fait pour un Client, de commander sur le site Internet www.roadtoafrica.fr emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente et obligation au paiement des Services commandés, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Vendeur

ANNEXE 1 - FORMULAIRE DE RETRACTION

Le présent formulaire doit être complété et renvoyé uniquement si le Client souhaite se rétracter de la commande passée sur www.roadtoafrica.fr sauf exclusions ou limites à l'exercice du droit de rétractation suivant les Conditions Générales de Vente applicables.

A l'attention de ROAD TO AFRICA

6 rue Jardins

67720 HOERDT

[ou par mail : sarah@roadtoafrica.fr](mailto:sarah@roadtoafrica.fr)

Je notifie par la présente la rétractation du contrat portant sur la commande de service ci-dessous :

- Commandé le / Reçu le
- Numéro de la commande :
- Nom du Client :
- Adresse du Client :

Signature du Client (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :